

# BETTANT



**MAIRIE**

Tél. 04 74 46 82 51

mairiedebettant@orange.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h00 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00 | Un samedi sur deux

Fermé le mercredi

- ▶ Cependant le secrétariat municipal est joignable hors de ces horaires.
- ▶ Si **URGENCE**, appeler le numéro 06 77 81 84 09

## L'ÉQUIPE DU BULLETIN

L'équipe de rédaction remercie tous les annonceurs qui, au fil des années par leur soutien financier, ont toujours répondu présents, permettant ainsi de réaliser un bulletin municipal plus dense et plus coloré.

Merci également aux habitants de Bettant qui, à un moment ou à un autre, se sont joints à l'équipe de rédaction pour donner des articles.

### La rédaction

Conception et réalisation  
Armano Studio



# La recette

## ROULÉ AUX POMMES DE TERRE JAMBON ET FROMAGE

### INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 600 g de pommes de terre à chair ferme
- 2 œufs
- 1 oignon émincé
- 100 g de gruyère râpé
- 4 tranches de jambon blanc
- 6 fines tranches d'emmental
- Huile

Pelez les pommes de terre puis râpez les avec une râpe à gros trous.

Pressez-les entre vos mains pour en extraire le maximum d'eau.

Ajoutez le gruyère râpé, les œufs, du sel et du poivre.

Étalez votre préparation sur la lèchefrite couverte de papier sulfurisé légèrement huilé.

Enfournez pour 25 mn jusqu'à ce que la surface soit dorée et les pommes de terre moelleuses.

Laissez refroidir 5 mn puis recouvrez avec les tranches de jambon puis les tranches d'emmental.

Roulez le gâteau en vous aidant du papier sulfurisé tout en le retirant.

Remettez le roulé au four pour faire fondre le fromage.

Servez accompagné d'une salade verte.

*Bon appétit*

[www.espace-apicole.com](http://www.espace-apicole.com)

*Les produits du terroir local pour votre plaisir*

Miels et produits dérivés de la ruche  
Tous types de verrerie  
Cartons d'emballage  
Matériels apicoles

**ESPACE APICOLE DE L'AIN**

580 rue de l'Albarine

01500 BETTANT

**Tél. 04 74 46 42 96**

[espace.apicole01@orange.fr](mailto:espace.apicole01@orange.fr)



POUR PROFESSIONNELS  
ET PARTICULIERS

## ETYMOLOGIE DU NOM DE *BETTANT*

(D'après les écrits de M. Armand Decour)

Il est difficile de savoir quand le territoire de Bettant a reçu son nom.

C'est un fait que Bettant, au milieu du 14<sup>e</sup> siècle dépendait déjà de Saint-Denis-en-Bugey dont il partagea le sort jusqu'en 1835.

La mention connue du nom de Bettant date de 1238 d'après les chartres de la tour de Douvres, sans préciser s'il s'agit d'un lieu-dit ou d'un lieu habité. Ce qui est certain, c'est qu'en 1358, Bettant était bien en un village.

L'étymologie du nom Bettant, orthographié autrefois Betans ou Bettans est obscure.

On a pensé à bétula (bouleau) à cause de la présence de cet arbre, à abbatia (abbaye) à cause de la dépendance ancienne du village, voisin d'Ambutrix, envers l'abbaye de Saint-Claude.

La finale «ans», inconnue dans le Bugey, est très fréquente dans la Dombes et est d'origine bourgogne.

L'opinion la plus récente est que le nom de Bettant vient de Butto, nom d'homme germanique, avec la finale «ans» qui désignait un domaine, donc domaine de Butto.

De cet auteur, vous pourrez trouver en Mairie plusieurs autres ouvrages comme «la vie autrefois dans un village du Bugey : Bettant», «grammaire du patois de Bettant» ou encore «textes et récits en patois de Bettant».

Comme vous avez dû le constater, cette année, notre commune a subi de nombreux travaux : arrivée de la fibre que vous pourrez, nous l'espérons, bientôt avoir chez vous, fin des travaux de suppression des conduites d'eau en plomb, agrandissement et réaménagement du local du foot, parkings supplémentaires pour le restaurant les Marronniers et autour du local des pompiers, travaux de soutien du réservoir d'eau de la Rochette...

Nous sommes désolés des désagréments causés mais il n'y a pas de progrès sans cela et c'est dans l'intérêt de toute la communauté. Les travaux ont duré beaucoup plus longtemps que prévu à cause de la crise générale. Espérons que 2023 soit plus tranquille de ce côté-là !

Nous avons eu la reprise de la montée historique des vieilles motos en juillet et après moultes péripéties, la reprise de la montée historique des vieilles voitures début septembre. La vie a repris dans notre village et c'est très bien ainsi.

Nous avons encore quelques associations endormies mais nous sommes optimistes quant à une reprise dynamique.

Le conseil municipal et moi-même, vous invitons à la cérémonie des vœux qui sera la première pour cette nouvelle équipe en place depuis 2 ans et demi. Elle aura lieu le samedi 7 janvier à 11 h 30.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne année 2023.

Marie-Françoise VIGNOLLET, Maire de Bettant.

### SOMMAIRE

La mairie .....	2
La recette .....	2
L'édito .....	3
Étymologie du nom de Bettant ..	3
Délicieuse expression .....	3
Principales délibérations du conseil municipal .....	4
PanneauPocket .....	4
Construction du lavoir communal .	5
Info SR3A .....	6
ADIL .....	7
Le comité des fêtes .....	7
Le sou des écoles .....	7
Calendrier des manifestations ....	8
État civil .....	8
Collecte sélective .....	8
Brèves municipales .....	9
La taxe d'aménagement .....	9
Bettant en images .....	10
Nos partenaires .....	12

## DÉLICIEUSE EXPRESSION

### Nos voisins disent :

En Allemagne

«Um den heißen Brei herumreden»

Parler autour du potage chaud

En Angleterre

«To beat around the bush»

Battre autour du buisson

En Espagne

«Marear la perdrix»

Étourdir la perdrix

En République Tchèque

«Chodit kolem horké kase»

Tourner autour de la purée brûlante

### Et en France ?

«Tourner autour du pot !»

Cette métaphore imagée est née au 15<sup>e</sup> siècle.

# PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS et DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAI À NOVEMBRE 2022

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2022

- Modification du montant des cautions et des tarifs de location de la salle Polyvalente avec mise en application au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Renouvellement du bail commercial du restaurant « Les Marronniers ».
- Décision de créer un nouveau parking communal attenant au restaurant « Les Marronniers » d'une surface de 380 m<sup>2</sup>.
- Approbation du plan de financement pour l'aménagement de l'intérieur des vestiaires du local de football pour un montant total de 23 198.82€ dont 6 599.41€ à charge de la commune.
- Approbation du plan de financement de différents travaux de voirie (chemin de la Rochette, parking des Marronniers, rue des marronniers et rue Pisse vieille) pour un montant total de 56 607.40€ dont 19 659.29€ à charge de la commune.

À noter que pour ces 2 plans de financement nous avons fait appel aux fonds de concours de la CCPA.



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

- Renouvellement du bail TOTEM (antenne Orange) concernant les équipements techniques situés au stade de foot rue de l'Albarine pour un loyer de 8 500€ nets par an sur une durée de 12 ans avec une augmentation annuelle de 0.5%.
- Vote des affectation des subventions municipales aux associations avec conservation d'une réserve de 1 700€.
- Échanges sur un projet de réalisation d'une fresque sur un local de la commune (route d'Ambérieu). Ce projet serait subventionné par la CCPA.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022

- Modification de la taxe d'aménagement communale : elle passe à 5% à partir du 1/01/2023. Il est rappelé que la commune exonère de la taxe d'aménagement 100% de la surface taxable des abris de jardin.
- Reconduction du contrat de maintenance du radar communal pour un montant 199€ /HT.
- Débats suite à la panne de la débroussailleuse aussi appelée la « Rousseau ».

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022

- Adoption du règlement intérieur du cimetière rendu. Un règlement du cimetière qui est devenu nécessaire afin respecter les évolutions de la législation funéraire, des pratiques funéraires et des modes d'inhumation et de la procédure de reprise des concessions.
- Approbation de la signature d'une convention avec la CCPA pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux par le remplacement des lampes énergivores. Un dispositif d'aide exceptionnel est proposé par la CCPA. La commune de Bettant peut bénéficier d'une aide maximale HT de 15 000€ sur une dépense éligible maximale de 20 000€ HT.
- La secrétaire d'accueil présente à 12h hebdomadaire est remplacée par une secrétaire en CDD à 9h hebdomadaire depuis le 15 novembre 2022 (titulaire absente depuis le 31 août 2022 pour cause de congé maladie puis démissionnaire).
- Le site internet de déclaration des nids de frelons asiatiques fonctionne encore, mais l'intervention sur les nids n'est plus prise en charge gratuitement par les collectivités (budget épuisé). La commune doit donc régler la facture à chaque destruction.



## PanneauPocket

LE MOYEN LE PLUS SÛR POUR NOUS PERMETTRE DE VOUS INFORMER RAPIDEMENT !

Lorsque la municipalité veut vous informer ou vous alerter rapidement, PanneauPocket est le moyen le plus efficace pour prévenir le maximum de personnes possible quasi-instantanément.

Par exemple, lors de la dernière grève du service de ramassage des ordures, la mairie n'a été informée que la veille de l'annulation du ramassage et l'information avait tout de suite été mise sur PanneauPocket. Or, le lendemain, nous avons tous constaté le nombre important de sacs jaunes sur les trottoirs.

Cet exemple montre que bon nombre de foyers n'utilisent pas encore l'application PanneauPocket.

**Prochainement, nous aurons peut-être à vous informer de coupures de courant dans le village et nous ne serons sûrs de l'heure de la coupure que la veille au soir.**

Nous ne pourrons vous prévenir dans les temps, afin que vous puissiez vous préparer à cette coupure que via l'application PanneauPocket.

**La mairie recommande donc fortement à tous les habitants de Bettant de télécharger l'application PanneauPocket pour être informés de manière réactive sur tous les événements pouvant survenir dans notre village.**

Nous comptons aussi sur vous pour prévenir vos voisins et vos amis non informés.





## ■ CONSTRUCTION DU LAVOIR COMMUNAL

*Si à l'heure actuelle, il faut beaucoup de temps et de travail pour élaborer un projet, avec la construction du lavoir, on s'aperçoit qu'il y a 111 ans c'était tout aussi laborieux !!!*

Certains s'en souviennent et pour d'autres c'est une découverte ! Le lavoir se trouvait à l'emplacement actuel de la caserne des pompiers.

Tout commence en 1911 lorsque le conseil municipal entreprend un projet d'alimentation en eau potable (source de la Verne) et la construction d'un lavoir communal.

Pour cette construction, la municipalité devait acquérir des terrains appartenant aux époux Billon et à M. Pittion. Ces dites personnes ont alors établi une promesse de vente.

Le 24 juin, M. Berthet-Bondet, agent communal à Ambérieu-en-Bugey, expert désigné par le Maire de Bettant, a estimé le terrain nécessaire pour l'emplacement du lavoir : *«il sera prélevé sur les parcelles contigües appartenant aux époux Billon et à M.Pittion, en bordure du chemin de grande communication n°40 (route de Saint Denis) et du chemin communal dit «vie du Bochet» (l'actuel chemin de la vie du loup). Il aura une contenance totale de 1.19 are dont 0.97 are à céder par les époux Billon et 0.22 are à céder par M.Pittion».*

M.Berthet-Bondet précise que la valeur de 3 francs par mètre n'était pas exagérée. Le prix à payer aux époux Billon est donc de 291.00 francs et à M. Pittion de 66.00 francs.

Suite à cette expertise, et par délibération du 25 juin 1911, le conseil municipal autorise l'acquisition de ces terrains.

Le 4 mai 1912, la sous-préfecture arrête que pour cette acquisition :

- Les pièces sus nommées (les promesses de vente, le plan des biens et la délibération) resteront 8 jours à la mairie de Bettant pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.
- M. le Maire de Saint-Denis est nommé commissaire à l'effet de recevoir à la mairie de Bettant le dimanche 30 juillet 1911 les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

- M. le Maire de Bettant, après s'être concerté avec le commissaire- enquêteur, fera annoncer par les moyens ordinaires de publicité, l'enquête à ses administrés, un dimanche de 8 jours à l'avance et il indiquera les jours, heures et lieu de l'opération.

- Après avoir clos et signé le registre, M. le commissaire-enquêteur le remettra immédiatement au maire avec son avis motivé et les pièces qui lui auront servi de base à l'enquête.

Si le registre contient des déclarations contraires à l'adoption du projet ou si l'opinion du commissaire-enquêteur lui est opposée, le conseil municipal sera appelé à les examiner et à émettre son avis par une délibération motivée dont une copie sera jointe aux pièces de l'affaire.

- Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Bettant à la diligence de M. le Maire qui demeure chargé d'en assurer l'exécution.

Lors de la séance du 30 mai 1912, le conseil municipal autorise enfin son maire M. Decour à acquérir les terrains pour les prix indiqués en 1911 !

La commune va alors contracter un emprunt auprès du crédit foncier.

Un arrêté préfectoral autorisera un emprunt de 6507.00 francs qui sera versé à la commune le 5 septembre 1912. Les deux propriétaires concernés seront alors payés ! M. Pittion recevra le 30 septembre 1913 une somme de 28.00 francs pour un terrain supplémentaire nécessaire au projet.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise «Larmaraud et fils» et terminés en 1914.

Ce lavoir a été démolí afin de construire la caserne des pompiers car, à l'époque, l'ancienne « caserne » se trouvait à l'emplacement des toilettes communales !

Les pierres qui composaient ce lavoir ont été jetées dans l'Albarine pour l'enrochement de la rivière entre Batibois et le stade de foot (on peut apercevoir les pierres de taille quand la rivière est à sec).

*(Documents pris dans les archives de la commune et souvenirs d'habitants de Bettant).*

© photo Thierry Bernard



## ■ INFO SR3A

Le SR3A est un syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses affluents. C'est un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau qui porte la mission GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) suite au transfert des sept intercommunalités (dont la Communauté de Commune de la plaine de l'Ain) de son territoire.

Le SR3A édite chaque saison une revue d'information des différents travaux effectués et toutes informations pertinentes (documents accessibles en mairie).

Ici, nous avons choisi de relayer l'article concernant la sécheresse qui a affectée beaucoup d'entre nous.

Le printemps et l'été 2022 ont été marqués par des températures au-delà des normales et un déficit pluviométrique conséquent. Le syndicat qui réalise les suivis météorologiques et hydrologiques pour la cellule d'alerte, a édité les constats suivant en octobre :

L'insolation cumulée entre le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et le 30 septembre 2022 est en hausse de 23%.

Concernant les précipitations, les mois de mai et juillet sont les mois les plus secs jamais enregistrés à Ambérieu-en-Bugey avec respectivement -98% et -100% de précipitations.

Des arrêtés préfectoraux ont placé tout le département en situation de crise concernant les eaux superficielles le 12 août et, au 30 septembre, le territoire «Rivières du Bugey» qui couvre le SR3A était encore dans cette situation.

Celle-ci s'est aussi traduite par une forte activité de la cellule d'alerte en charge de la gestion de la rivière d'Ain en période estivale. Pas moins de 9 lâchers d'eau ont été réalisés depuis le barrage de Vouglans afin d'agir sur la limitation des développements des algues et de limiter l'impact des périodes de canicule subies cet été sur le réchauffement de l'eau.

Malgré la baisse des températures et la pluie arrivée, la situation sur les eaux superficielles peine à s'améliorer durablement.

### Et sur Bettant, est ce que nous avons été en difficulté ?

Oui, La source de la Verne n'abondait pas assez pour remplir les réservoirs pendant la journée. Heureusement cette partie du Village est interconnectée avec le réseau reliant le réseau d'Ambérieu et les réservoirs de St Denis en Bugey (le SIERA nous a apporté cette force de la solidarité intercommunale)

Sinon, le quartier du bas aurait dû se restreindre en Eau potable, encore plus que ce que prévoyait l'arrêté préfectoral, voire n'aurait plus eu d'eau potable au robinet.

Soyons tout de même vigilants à notre consommation pendant ces périodes difficiles et commençons à réfléchir à des solutions d'économie d'eau à notre niveau. C'est bon pour la nature et aussi pour notre facture.

### Autre petite info qui concerne beaucoup d'entre nous : le ramassage des déchets !

En comptabilisant tous les bacs disposés tout le long de la rivière de l'Ain (sur le secteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain), ce sont 53 tonnes de déchets qui ont été déposés contre 24.5 tonnes en 2021.

Cependant, les opérations de nettoyage des berges de la rivière d'Ain (par les brigades nature) ont collecté 10 tonnes de déchets sur toute la saison estivale contre 4.7 tonnes en 2021 !

En ce qui concerne notre partie de rivière de l'Albarine, les habitants volontaires qui ont nettoyé les berges ont eu, malheureusement, aussi beaucoup de travail !



*Les Missions Locales fêtent leurs 40 ans !*

contact@mljbpa.fr  
04 74 34 61 22  
mljbpa.goodbarber.app/

## + 25 000 JEUNES ACCOMPAGNÉS

Sur ces 10 dernières années dans les 126 communes du territoire de la Mission Locale. Ils sont venus chercher un(e) :

**INFORMATION / ACCOMPAGNEMENT / ORIENTATION / FORMATION / EMPLOI**



ADIL de l'Ain  
34 rue du Général Delestraint  
01000 Bourg en Bresse  
Tél : 04 74 21 82 77  
Mail : [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr)  
Site Internet : [adil01.org](http://adil01.org)

### Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/locataires/ collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04 74 21 82 77, nous adresser un mail [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr), ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 heures à 17 heures**.

## LE COMITÉ DES FÊTES

L'AG du comité des fêtes s'est tenue le 7 décembre 2022. Le comité est présent pour aider les autres associations (prêt de matériel) et pour organiser des festivités dans la commune.

Après avoir remercié l'assemblée présente, la présidente a lu le rapport moral puis a laissé la parole au trésorier pour son rapport.

Le bilan des festivités a été fait. Il apparaît que la reprise, après deux ans d'arrêt, a été assez difficile mais avec une équipe dynamique, tout s'est bien déroulé !

Le comité a fait suffisamment de bénéfices pour acheter du matériel (cafetière pour la salle des fêtes et nouveaux éclairages par exemple) et prévoir d'autres achats nécessaires (friteuse, bâches pour chapiteaux). De nouvelles idées (théâtre, concerts, ...) sont évoquées pour l'année 2023.

Lors de cette AG, la vice-présidente, Mme Danièle Schwab, a exprimé son désir de quitter ses fonctions. Le comité la remercie énormément pour ses nombreuses années d'engagement au sein du bureau et lors de toutes les festivités.

Suite à la volonté de certains d'adhérer à l'association, un nouveau bureau a été élu. Il se compose comme suit :

Cécile Jourdain, *présidente* ; Françoise Rostoucher, *vice-présidente*  
Thierry Bernard, *vice-président* ; Stephen Beverloo, *trésorier*  
Karine Thomasson, *trésorière adjointe* ; Nathalie Rouyer, *secrétaire*  
Véronique Rambaud, *secrétaire adjointe*.

Les personnes qui s'occupent du matériel ont énormément de travail (location de matériel incessante). Un nouveau membre rejoint Pierre Rambaud, Daniel Dégoute, Jean-Luc Vuadel : Denis Thomasson.

Bienvenue à tous ces nouveaux venus !

Le comité organisera le 20 janvier 2023 un repas afin de remercier tous les bénévoles qui répondent toujours présents quand on les sollicite.

Encore merci à tous.



## LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est une **association de parents d'élèves** ayant pour but de **récolter des fonds** pour le périscolaire en organisant des manifestations et autres actions tout au long de l'année. Ces fonds, mis à disposition des enseignants, permettent l'organisation de **sorties/activités scolaires**.

Les enfants ne s'arrêtant pas de grandir, chaque année des membres du Sou nous quittent, il est donc important de **renouveler l'équipe de bénévoles**.

Que vous soyez parents ou grands-parents, que vous ayez une heure par an ou par semaine à consacrer à l'animation du Sou, vous serez toujours les bienvenus...

Quelques exemples : Halloween, bourse à la puériculture, vente de sapins, de sacs personnalisés par les enfants, le carnaval...



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2023

### JANVIER

- Samedi 7** Vœux du Maire  
**Samedi 21** Vente tartiflettes - Foot  
**Fin janvier** Vente de fromages - Sou des écoles

### FÉVRIER

- Samedi 25** Carnaval et soirée « Années 80 » -  
Sou des écoles

### MARS

- Samedi 4** Soirée boîtes chaudes - Comité des fêtes  
**Samedi 11** Boudin - Chasse  
**Samedi 25** Vente de diots - Pompiers

### AVRIL

- Samedi 1<sup>er</sup>** Soirée Africaine - Foot  
**Samedi 29** Vente de galettes - Chasse  
**Dimanche 30** Tournoi de pétanques - Foot

### MAI

- Dimanche 14** Loto des enfants - Sou des écoles

### JUIN

- Judi 1<sup>er</sup>** Concours boules Vétérans - Société de boules  
**Samedi 10** Soirée théâtre - Comité des fêtes  
**Vendredi 30** Kermesse - Sou des écoles

### JUILLET

- Dimanche 23** Fête champêtre - Comité des fêtes

## ÉTAT CIVIL 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2022

### NAISSANCES

Liste arrêtée au 20/12/2022

Ava MARVIE née le 31 décembre 2021 (oubli du 1<sup>er</sup> semestre 2022)

Camille DELORME née le 12 juin

Romane RUÉ née le 5 août 2022

Enea Nicolo Aurélien PABTISTA né le 11 septembre

Nathan Daniel MASSON KELLER né le 18 septembre

*Nous présentons toutes nos félicitations aux familles.*

### MARIAGE

- Amandine GEOFFRAY et Anthony VOGT mariés le 13 août

*Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux mariés.*

### DÉCÈS

- Bernard Jacques SCHWAB, 67 ans - 15 juillet
- Gisèle HONORAT veuve RAVE, 86 ans - 3 novembre
- Pierre René BESSON, 83 ans - 11 novembre
- Robert Amédée PICARD, 84 ans - 1<sup>er</sup> décembre
- Rose REVELLIN veuve CORAT, à l'aube de ses 99 ans - 19 décembre

*Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.*

## COLLECTE SÉLECTIVE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2023

### ORDURES MÉNAGÈRES

→ Les ordures ménagères sont récoltées **une semaine sur deux le vendredi matin.**



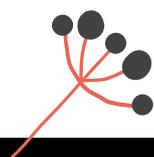
13 janvier	24 mars	2 juin
27 janvier	7 avril	16 juin
10 février	21 avril	30 juin
24 février	5 mai	13 juillet
10 mars	19 mai	28 juillet

### SACS JAUNES

→ Les sacs de tri jaunes sont récoltés **une semaine sur deux le jeudi matin.**

5 janvier	16 mars	25 mai
19 janvier	30 mars	8 juin
2 février	13 avril	22 juin
16 février	27 avril	6 juillet
2 mars	11 mai	20 juillet

*Veillez sortir les bacs et les sacs la veille au soir de la collecte et n'oubliez pas de rentrer les bacs vides le soir après la collecte.*



**Armano studio**

4 rue Marius Bérliet Ambérieu-en-Bugey

CRÉATION  
VISUELLE  
P R I N T

06 73 68 73 40  
nadine@armano-studio.com

**G**  
**RA**  
**PHI**  
**STE**

## ■ BRÈVES DE BETTANT

### LE NUMÉRIQUE ET VOUS

Le SIEA, Conseil Numérique France Services, vous propose de vous accompagner et de vous conseiller gratuitement dans l'apprentissage du numérique au quotidien et dans votre commune.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas, un questionnaire est disponible à la mairie pour que vous puissiez préciser vos attentes et vos disponibilités.

**Les ateliers collectifs ou individuels sont gratuits et ouverts à tous n'hésitez pas.**

### POINT TRAVAUX FIBRE

Les quartiers du bas et du milieu sont quasiment prêts à être commercialisés. Il ne reste que l'alimentation électrique de l'armoire. Ensuite les essais pourront débuter mais malheureusement nous ne maîtrisons pas le planning de fin.

Les travaux du quartier du haut ainsi que l'arrivée de la fibre venant de Vaux en Bugey sont en cours. Dans ce quartier, il reste à déployer la fibre. Les travaux de génie civil sont terminés.

En résumé, les travaux avancent au rythme des connexions actuelles, avec quelques bugs, mais au final ça avance quand même.

### ATTENTION, NOUS SOMMES SURVEILLÉS...

La commune de Bettant fait partie du groupement de communes autour d'Ambérieu-en-Bugey qui a profité d'une subvention importante de la région Aura et de l'État pour installer un dispositif de vidéo surveillance.

Ce dispositif a été créé en collaboration avec la gendarmerie. Il sera identique dans toutes les communes du groupement, et permettra à la gendarmerie de pouvoir accéder plus facilement à un système de Vidéo surveillance sur toutes les communes.

### TRAVAUX LOCAL FOOTBALL

Les travaux sont terminés à l'extérieur. Suite à l'agrandissement des locaux, le recloisonnement de la salle des footballeurs, de l'espace des arbitres et des douches sont en cours de finalisation. Le local de rangement est fini.

Ces travaux ont permis la mise en conformité de l'espace des arbitres.

À noter que suite à une effraction nous avons à nouveau dû changer 5 plaques de toit, la porte d'entrée du poolhouse et réparer le bar. C'est désolant !

## ■ LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Lorsque vous construisez, agrandissez ou rénovez, vous devez vous acquitter d'une taxe d'aménagement.

Cette taxe comprend :

- Une part destinée à la commune, en vue de financer les équipements publics communaux rendus nécessaires par l'urbanisation.
- Une part destinée au département, en vue de financer d'une part la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

À cette taxe s'ajoute la redevance d'archéologie préventive (RAP) qui est exigible pour tous travaux affectant le sous-sol (constructions avec fondations, aménagements avec terrassements préalables).

Les maisons individuelles sont assujetties à cette redevance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les taux affectés à chaque part sont de 4% pour la commune de Bettant (ce taux était de 3% depuis 2012), de 2.5% pour le conseil départemental et de 0.4% pour la RAP.

Le conseil municipal de Bettant et le conseil départemental ont également renouvelé l'exonération des abris de jardin autorisés par déclaration préalable.

Le montant de la taxe d'aménagement est fonction :

- D'une valeur forfaitaire annuelle fixée par décret ministériel pour l'année 2022 à 820€ par m<sup>2</sup> de surface créée.
- D'une valeur forfaitaire fixée pour les aires de stationnement extérieures à 2000€ par emplacement, pour les piscines (enterrées ou hors sol) à 200€ par m<sup>2</sup> de surface de bassin, pour les panneaux photovoltaïques au sol à 10€ par m<sup>2</sup> de surface.

Le calcul de la taxe s'effectue avec un abattement de 50% pour :

- Les 100 premiers m<sup>2</sup> des locaux à usage d'habitation principale.
- Les locaux à usage industriel et artisanal.
- Les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale.
- Les maisons individuelles de 100m<sup>2</sup> ou moins.

Pour exemple construction d'une maison de 130m<sup>2</sup> de surface de plancher fiscale avec piscine

Part communale	Surface au plancher	100m <sup>2</sup> x 410€ x 4% 30m <sup>2</sup> x 820€ x 4%	1 640,00€ 984,00€
Part départementale	Surface au plancher	100m <sup>2</sup> x 410€ x 2.5% 30m <sup>2</sup> x 820€ x 2.5%	1 025,00€ 615,00€
RAP	Surface au plancher	100m <sup>2</sup> x 410€ x 0,4% 30m <sup>2</sup> x 820€ x 0,4%	164,00€ 98,40€
Piscine	Surface du bassin	20 x 200 x 4%	160,00€
		20 x 200 x 2,5%	100,00€
		20 x 200 x 0,4%	16,00€
Total dû par les propriétaires			4 802,40€

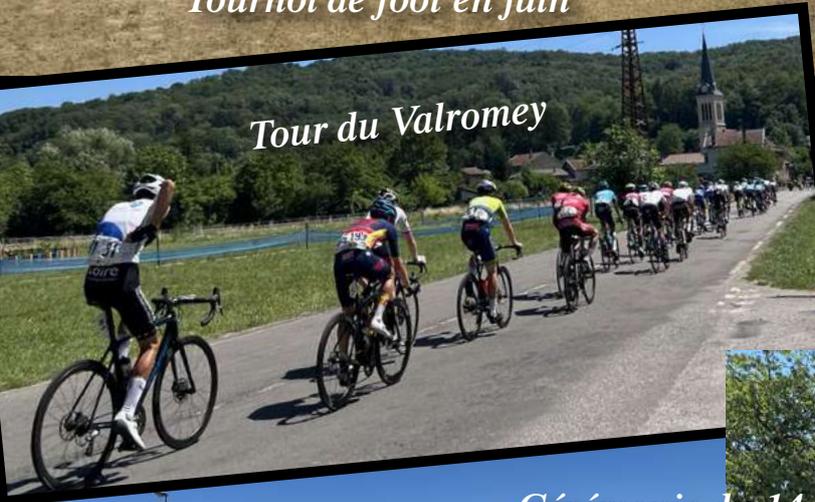
Une loi de finances 2022 a rendu obligatoire un reversement d'une partie de la taxe d'aménagement perçue par les communes à leur EPCI (communauté de communes de la plaine de l'Ain) par délibération concordante. Cela ne concerne que les recettes de taxe perçues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette décision n'a pas encore été actée.



*Tournoi de foot en juin*



*Parking des Marronniers haut*



*Tour du Valromey*



*Incivilité*



*Vente diots et tripes par le Comité des fêtes*



*Cérémonie du 14 juillet*



*Montée historique de vieilles motos*



*Montée historique de vieilles voitures*



*Cérémonie du 11 novembre*





Halloween



Passe muraille!



# BETTANT EN IMAGES ...



Parking pompiers



Avant

Nettoyage cimetière



Mise en place des décors de Noël



Repas des Aînés

Grêle 24 novembre 2022



Après

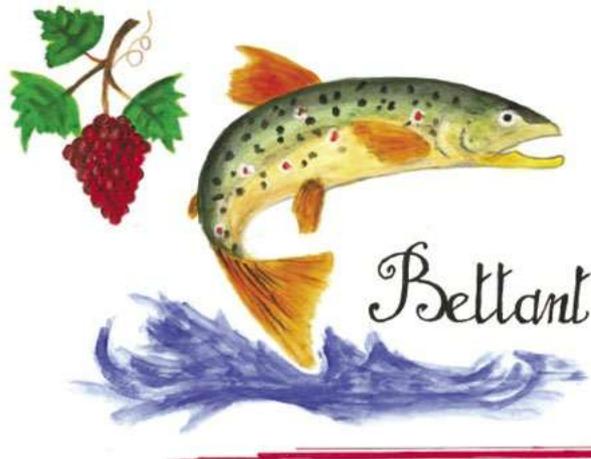
# GUILLET PEINTURE

Peinture Intérieure et Extérieure  
Revêtement Sols et Murs  
Décoration  
Peinture Façade



01500 BETTANT

**06 70 02 25 95**



Bellant

## COSINUS

INGÉNIERIE DU BÂTIMENT ET VRD

**21 personnes  
à votre service**

**26 ans d'expérience  
auprès des collectivités**

Maîtrise d'œuvre  
Économie de projet  
Suivi de travaux  
Aménagements extérieurs  
Réseaux  
Chauffage  
Climatisation  
Électricité

**Enerpol**  
INGÉNIERIE DES FLUIDES

## Euri O'STÈRE

PIERRE RAMBAUD  
580 rue de l'Albarine  
01500 BETTANT



**VENTE DE BOIS  
DE CHAUFFAGE SEC  
EN STERES OU EN MOULES  
EN 50 CM, 33 CM et 25 CM**

**06 80 75 67 32**

**Livraison à domicile 20 kms  
autour d'Ambérieu-en-Bugey**



EXPERTS COMPTABLES

ZA en Beauvoir - 120 rue de la Ourtarde - 01500 CHÂTEAU-GAILLARD

Tél. 04 74 12 03 33 - Fax 04 74 77 94 82

[www.cabinetadb.fr](http://www.cabinetadb.fr)

## Ain Secrétariat & Services

Votre Centre d'Affaires

Le Centre d'Affaires Ain Secrétariat & Services propose aux artisans, professions libérales, indépendants, TPE, PME... une assistance à la carte :

**Secrétariat**  
- Juridique  
- Médical  
- Technique  
...

**Assistance administrative et commerciale**  
- Aide à la création  
- Élaboration de factures, devis, tableaux de bord, relances impayés...  
- Réalisation de courriers, comptes rendus, mise en page, mise sous pli ...

**Retranscription**  
- Retranscription de fichiers audio : conseils municipaux, comités d'entreprise, colloques, séminaires ...

La domiciliation et la location d'espaces de travail : Ain Secrétariat & Services met à disposition des espaces de travail : bureaux équipés, salons et salles de réunion à louer sur courte ou longue durée (1 heure, 1 jour, 1 semaine ou plus).

146 rue Pasteur  
01500 CHÂTEAU-GAILLARD

SARL au capital de 3000€ SIRET 800 121 626 00025

Tél. 04 74 38 31 79  
[ain.secretariat@orange.fr](mailto:ain.secretariat@orange.fr)  
[www.ainsecretariat.net](http://www.ainsecretariat.net)

## BUGEY DIESEL

BOSCH CAR SERVICE

ADA LOCATION DE VÉHICULES



**04 74 38 13 86**

110, rte de St Denis - 01500 BETTANT

Hervé Curt et Christophe Zelindre

## L'abeille Charpentière

Jérôme Bader **06 52 68 18 46**

Charpente Couverture  
Zinguerie Ossature Bois  
Solutions d'éclairage naturel

[abeillecharp@gmail.com](mailto:abeillecharp@gmail.com)

[www.abeille-charpentiere.com](http://www.abeille-charpentiere.com)

**VELUX**  
INSTALLATEUR CONSEIL  
EXPERT